



CONTRAT COURTE DURÉE

Liste des pièces justificatives à fournir par un ayant droit SNCF

PIÈCES CONCERNANT LE DEMANDEUR

- **Etat civil**
 - Photocopie de la carte d'identité recto/verso ou du passeport
 - Pour les personnes de nationalité étrangère, photocopie recto/verso du titre de séjour en cours de validité
- **Logement actuel**
 - Si vous êtes propriétaire : photocopie de la taxe foncière
 - Si vous êtes locataire : photocopie des 3 dernières quittances de loyer ou attestation du bailleur
 - Si vous êtes hébergé(e) : certificat d'hébergement
- **Ressources**
 - Certificat de stage et/ou convocation à une formation
- **Frais de dossier de 65 €**

PIÈCES CONCERNANT L'AGENT SNCF

- Photocopie du Pass Carmillon
- Certificat de position administrative